



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente, à partir du 19 novembre 1960 à PARIS et du 21 novembre dans les autres bureaux, un timbre-poste consacré à André HONNORAT.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,30 NF

Couleurs {
noir
vert
bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé
en taille-douce par MUNIER

Format horizontal 22 x 36
(dentelé 13)

Parmi les hommes politiques de la III^e République, André HONNORAT ne compte pas parmi ce qu'il est convenu d'appeler les « premiers rôles ». S'il a représenté sans interruption de 1910 à 1940 comme député puis comme sénateur le département des Basses-Alpes dont sa famille était originaire, il a occupé peu de fonctions ministérielles : du moins a-t-il été responsable pendant deux ans d'un ministère où peut le mieux s'exercer une activité constructive, celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Journaliste d'origine, entré ensuite dans l'administration, puis dans la vie politique, André HONNORAT n'a cessé durant une vie féconde d'apprendre et d'œuvrer pour les grandes causes nationales auxquelles il se consacre. « Quand on donne tout de soi à une œuvre, on ne lui demande rien » : cette phrase d'André HONNORAT résume mieux que toute autre le fil conducteur d'une vie bien remplie. Des multiples associations qu'il a créées ou animées, il n'est pas arbitraire d'en détacher trois qui montrent les orientations de sa pensée et de son action, vers le service de ses concitoyens et de son pays. En 1896, il créa avec trois de ses amis « *l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population* » : effort courageux, à l'époque, pour tenter de faire comprendre aux Français le danger d'une dépopulation qui s'accroissait, en face des pays voisins encore en pleine expansion démographique.

Peu de temps après son arrivée à la Chambre des Députés, il voulut organiser la lutte contre un des fléaux sociaux les plus redoutables de l'époque : *la tuberculose*. Des crédits sont d'abord dégagés pour l'assistance aux militaires tuberculeux (c'est en 1915 après le déclenchement de la guerre que furent prises les premières mesures législatives). En 1920 est fondé le *Comité national de défense contre la tuberculose* dont André HONNORAT sera le président de 1925 jusqu'à sa mort. Les pouvoirs publics utilisent de plus en plus les études et les avis de cet organisme qui réunit des personnalités de premier plan. Si la tuberculose a si fortement régressé en France, c'est aux travaux du Comité et aux lois qu'il a inspirées qu'on le doit surtout.

La troisième création d'André HONNORAT fut, enfin, *la Cité universitaire de Paris* : réalisation poursuivie avec ténacité pour vaincre les obstacles administratifs de toutes sortes qui lui furent d'abord opposés. La construction de la Cité commence en 1921 et le nombre des pavillons n'a cessé depuis lors de s'accroître. Plus de 5.000 étudiants de toutes les nationalités y résident, colloque permanent de la jeunesse du monde. André HONNORAT était fier à juste titre de cette œuvre, « institution, disait-il, dont le but essentiel est d'apprendre à des hommes d'origines différentes et d'opinions opposées à reconnaître qu'entre eux les points de désaccord n'empêchent pas les sympathies et que chacun doit corriger son propre point de vue par la connaissance de celui d'autrui ». Ainsi était affirmée la tradition constante de tolérance de l'humanisme français, son sens de la liberté et son souci de rayonnement intellectuel qui reste, après la seconde guerre mondiale plus encore qu'après la première, le meilleur gage de notre influence dans le monde.